

L'année de la coopération internationale n'est pas seulement l'occasion de célébrer la coopération et d'évaluer avec satisfaction les résultats obtenus dans ce domaine. Cette année est pour nous l'occasion d'envisager l'avenir de notre organisation et de penser aux millions d'enfants que nous ne pouvons atteindre à cause de la limitation de nos ressources. C'est le moment de penser à l'extension de nos activités dans de nouvelles directions qui nous permettront de lier le bien-être de chaque enfant avec le développement économique de son pays. C'est enfin pour nous l'occasion de nous souvenir de notre objectif, le bien-être des enfants du monde, et d'obtenir un soutien plus important de la part de tous ceux, Gouvernements ou contributeurs individuels, qui nous accordent leur appui.

On a pu dire de l'UNICEF qu'il est « la conscience sans repos du monde ». Notre but est de rester « sans repos » aussi longtemps qu'il y aura sur terre des enfants affamés, malades, non instruits ou abandonnés. (*Henri R. Labouisse, directeur général de l'UNICEF.*)

Le Monde et la Croix-Rouge — *Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, Genève, 1965, N° 3.*

Afin de coordonner l'assistance que se prêtent mutuellement les différentes Sociétés sœurs, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a créé au sein de son administration centrale une Section spéciale qui porte le titre de « Programme de Développement ». Cette Section dispose actuellement, en plus des fonctionnaires chargés de l'administration et de la planification, de cinq responsables, spécialistes des principales régions en voie de développement, parfaitement au courant de l'évolution et des progrès de toutes les Sociétés nationales de ces régions ainsi que de leurs besoins. Ils sont également en mesure de fournir les informations nécessaires aux experts techniques de la Ligue sur toute Société en voie de développement. Et ce sont bien souvent ces renseignements qui permettent de faire reposer sur une base solide les conseils donnés aux Sociétés.

Sur le terrain, le Programme dispose d'un nombre variable de délégués qui prodiguent leur aide aux Sociétés nationales afin de leur permettre de développer certains secteurs de leurs activités. En 1965, le Programme a envoyé des délégués en Algérie, au Burundi, au Congo (Léopoldville), au Ghana, en Côte d'Ivoire, au Kenya, au Liban, au Maroc, en Malaisie, au Népal, à la Nigéria, au Sénégal, en Somalie, en Tanzanie, en Thaïlande, en Ouganda, en Haute-Volta et en Zambie.

Dans la majorité des cas, ces délégués ont été mis à la disposition de la Ligue par leurs propres Sociétés nationales, à titre d'aide à une Société sœur. Certains d'entre eux ont accompli des missions techniques destinées à former

des instructeurs dans les domaines des Premiers Secours, de la Vie Saine, de la Santé au Foyer; certains autres étaient chargés, en leur qualité d'experts, de donner des conseils sur l'organisation d'un service de transfusion sanguine ou sur l'élaboration des Statuts; d'autres encore avaient pour tâche de conseiller et d'aider les nouvelles Sociétés à donner une structure solide à leur organisation et de leur permettre ainsi d'assumer les tâches qui incombent à une Société nationale de la Croix-Rouge, à l'échelon national et de jouer un rôle de plus en plus important à l'échelon international.

Comme on pouvait s'y attendre, les demandes d'assistance ont dépassé de loin les moyens disponibles. Il a en conséquence été nécessaire de répartir les Sociétés en groupes correspondant à leur stade de développement et pour lesquels un type différent d'assistance était prévu. L'un des problèmes les plus difficiles qui se pose à la Section est de s'assurer que toutes les Sociétés en voie de développement bénéficient d'une assistance. Il existe bien entendu toujours le risque qu'une Société reçoive de l'aide dans des proportions injustifiées, tandis que, par ailleurs, les ressources disponibles ne permettent parfois pas de poursuivre l'assistance nécessaire à un projet utile et en plein essor. Ce sont là des exemples de décisions qui doivent être prises dans chaque cas particulier, à la lumière de l'ensemble des besoins.

Les Séminaires et les Conférences constituent l'un des aspects essentiels du plan d'action du Programme pour l'avenir. On se propose d'organiser tous les deux ans, dans chaque région, une réunion qui traitera de questions relatives à la formation et à l'enseignement. La première de ces rencontres a eu lieu en 1964 à Sydney (Australie), à l'intention des Sociétés du Sud-est asiatique. Treize d'entre elles y étaient représentées; la même année, deux autres rencontres destinées aux Sociétés d'Amérique latine eurent lieu, l'une à Santiago du Chili et la seconde à Lima (Pérou). En 1965, les Sociétés de l'Afrique occidentale se sont réunies à Abidjan (Côte d'Ivoire). En 1966, des réunions de même nature sont prévues à Addis Abéba (Ethiopie), pour les Sociétés d'Afrique orientale, et en un lieu qui reste encore à désigner, pour celles de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Le Secrétaire général de la Ligue a créé un Groupe consultatif composé de dirigeants d'un certain nombre de Sociétés nationales, possédant une riche expérience dans le domaine de la Croix-Rouge. Ce groupe est placé sous la direction d'un Président exécutif qui reste en étroit contact avec la Section et travaille régulièrement au Secrétariat de la Ligue, tandis qu'il fait de fréquentes visites aux Sociétés donatrices, pour discuter avec elles les projets pratiques d'assistance.

Le fait que les Sociétés consentent à accepter des budgets chaque année plus considérables, indépendamment de leurs obligations normales envers la Ligue, est un signe certain que le Programme de Développement se trouve en bonne voie.